

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BIRON
Séance du 29 Mars 2019

L'an deux mille dix-neuf le 29 Mars, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Bruno DESMAISON – Maire -

Présents : DESMAISON Bruno- DEMEULENAERE Sébastien - DELCOUSTAL Didier - VEYSSIERES Sylvie HO THAM KOUIE Sandra - RAMALHO Irène ROUX Marie-Elisabeth,

Absent excusé : DOMINGIE Noël

Convocation du 18/03/2019

Nombre de conseillers en exercice : 08 - Nombre de présents:-07- Nombre de votants 07

OBJET : Participation aux frais de la réfection de la route de la déchetterie (commune de Lavalade)

Mr le Maire fait part au conseil municipal de la demande de la commune de Lavalade pour une participation financière au frais de la réfection de la route de la déchetterie.

Pour : 0
 Contre : 7
 Abstention : 0

La commune de Lavalade demande une participation financière à toutes les anciennes communes du canton de Monpazier, une participation a été également demandée au SMD3.

Le montant de la participation est évalué à 2.65 TTC/habitants soit 400 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Vote contre : considérant que toutes les communes ne veulent pas participer.

Fait et délibéré à Biron, le 04/04/2019
 Le Maire
 Bruno DESMAISON

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.
 Au registre sont les signatures.
 Pour copie conforme.



Handwritten signatures of council members: Desmaison, Demeulenaere, Delcoustal, Veyssieres, Ho Tham Kouie, Ramalho, and Roux.



Handwritten signature of the Mayor, Bruno Desmaison.